

Ne cédon pas aux Cassandre !

Pervenche Berès
Parlement européen

Comment respecter l'injonction : « N'ayez pas peur ! », alors que nos emplois changent à toute allure, que nous n'avons aucune idée de la forme que prendront tous ceux de demain ? Peut-on imaginer un monde sans emploi ? Que sont « nos emplois » ? De quelle sorte emploi parle-t-on ? Et pour qui ? Des seuls Occidentaux ?

Autant de questions auxquelles les décideurs politiques doivent, avec d'autres, apporter des réponses, puisque « gouverner, c'est prévoir » et que celles-ci déterminent les politiques à mener en terme de formation, d'élaboration du droit du travail et des nouvelles conditions du dialogue entre partenaires sociaux, mais aussi notamment de fiscalité du travail.

Au cours des dernières décennies, l'avènement du numérique, le bouleversement des structures de l'économie mondiale et le vieillissement de la population ont inéluctablement conduit à une nouvelle révolution économique qui brouille, quand elle ne les détruit pas, les modes, les relations et l'image du travail. Cette mutation et ses effets, qui vont s'intensifier, entraînent, dans les entreprises, de nouveaux besoins et déterminent de nouveaux critères de qualification et de sélection. Elle fait naître de nouvelles formes d'emplois en dehors du cadre structurant de l'entreprise. Dans une étude *New skills for new jobs* de 2010 fondant une initiative-phare de la Commission européenne, dont tous les enseignements n'ont sans doute pas été tirés, les experts décrivaient une polarisation entre de nouveaux emplois très qualifiés et ceux sans qualification, qui s'opérait au détriment des emplois « classiques », ceux d'une catégorie intermédiaire directement issue de la précédente révolution industrielle.

Les bouleversements techniques et culturels en cours non seulement détruisent une partie des emplois traditionnels, mais aussi remettent en question les relations de travail, menacent le droit du travail et obligent à penser autrement la politique de l'emploi et les conditions du dialogue social.

Les nouvelles formes de management dessinent déjà les contours d'une nouvelle ère du salariat où les individus sont appelés à devenir autonomes, créateurs de leur carrière, et gestionnaires de leur employabilité : seuls responsables d'eux-mêmes, en sorte.

Chacun a des exemples en tête. Le métier de banquier restera-t-il le même alors que se développe le financement participatif sur un modèle qui n'a plus rien à voir avec la souscription ? Comment financer, organiser, professionnaliser l'aide à la personne et faire entrer le droit du travail au domicile des gens ? Comment accompagner et favoriser les relocalisations en France autour des compétences de l'excellence ?

Faut-il protéger le travail ou l'emploi ?

La pression croissante exercée sur les salariés, l'idée florissante que le travail est réduit à un coût pour l'entreprise et le salarié, une entrave dans la compétition mondiale, toutes les formes de dérégulation, encouragent la prolifération d'emplois non protégés.

Le pacte social protecteur qui existait entre employeurs et salariés est remis en cause. Le travailleur mis en concurrence est désormais poussé vers une multitude de formes d'emplois précaires, notamment dans le secteur des services aux personnes qui est un de ceux amené à connaître un grand développement, mais aussi dans celui de la communication, de la culture, du numérique...

Les structures traditionnelles de défense des intérêts des travailleurs par les conventions collectives et les conventions d'entreprise ne sont plus suffisantes pour réguler et inventer les nouvelles relations de travail, ainsi déplacées à l'extérieur de l'entreprise. La définition même du "travailleur" doit être revue pour que les salariés non protégés et les indépendants "apparents" puissent bénéficier de droits similaires à ceux des salariés.

Pour éviter que la mutation en cours, dont nous ne subissons, pour le moment, qu'une vision et des effets anxiogènes, ne connaisse une opposition de plus en plus forte, assortie de lourds conflits sociaux et d'une fracture profonde entre les citoyens, il faut trouver les moyens d'un accompagnement social et sociétal approprié, apte à réduire le développement des inégalités et à assurer les droits sociaux qui constituent le fondement du pacte social européen et de la citoyenneté.

Au sein de l'Union, l'urgence est donc de penser ce nouveau modèle social européen, sous peine d'alimenter encore plus l'euro-scepticisme. De développer une protection sociale qui s'attache l'individu plus qu'à l'emploi : la sécurisation des parcours professionnels, le revenu minimum ou la formation tout au long de la vie ; voilà des concepts autour desquels on élabore depuis tant d'années, et notamment la Confédération européenne des syndicats et, en France, la CFDT. Il faut revoir les modalités du dialogue social européen et avancer sur la piste d'une indemnité chômage européenne. Les entreprises doivent aussi moderniser leur gouvernance : les travailleurs ne peuvent être la seule variable d'ajustement, privée de droit d'agir dans la compétition mondiale qui se joue. Au contraire, ils doivent être informés, placés en situation de responsabilité et de participation aux objectifs de leurs sociétés.

Ne cédon pas aux Cassandre qui nous disent que l'ère du travail va prendre fin et que demain, les robots remplaceront les humains. Un autre modèle de développement est possible : celui d'une croissance verte et maîtrisée qui pourrait permettre la création de millions de nouveaux emplois, et la sauvegarde de la planète, malmenée par des décennies d'incurie. Pour cela, il faut investir pour et dans le futur dans les infrastructures énergétiques et de transport pour les rendre sobres en énergie, dans l'innovation en s'en donnant les moyens financiers et humains, dans l'éducation et la formation pour que chacun puisse mieux appréhender les connaissances et se les approprier pour favoriser créativité, initiative, employabilité. Investissements dans les systèmes de protection sociale, aussi, car ils jouent un rôle essentiel pour amortir les contrecoups des crises et donner aux femmes et aux hommes, et surtout aux jeunes générations, les conditions de leur autonomie.

N'ayons pas peur, allons vers l'avenir en pavant le chemin des véritables processus d'accompagnement, de transition et de développement, pour qu'il y ait, demain, du travail pour tous.